

## Les évaluations en lecture dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense Année 1999-2000

Depuis avril 2000 tous les jeunes français et françaises d'environ 17 ans sont évalués sur leur compétence en compréhension de l'écrit dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense.

Les résultats ont été obtenus sur un échantillon représentatif de la population des jeunes s'étant présentés à ces journées.

Plus de 90 % de ces jeunes ne présentent pas de difficultés particulières en lecture, ils réussissent en moyenne 90 % des items de compréhension immédiate, 70 % des items de compréhension logique et plus de 60 % des items de compréhension fine.

En revanche, 9 % ont des difficultés réelles de compréhension de l'écrit et la moitié d'entre eux (de l'ordre de 5 % de l'ensemble)

sont dans une situation qui peut déboucher sur l'illettrisme. On retrouve ainsi des ordres de grandeur équivalents à ceux d'autres travaux.

Par ailleurs, les analyses confirment que les filles possèdent, en moyenne, un meilleur niveau de compétence dans la compréhension de l'écrit que les garçons.

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

À la suite de l'adoption par le Parlement de la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, tous les jeunes, à partir des années de naissance 1980 pour les garçons et 1983 pour les filles, sont ou vont être appelés à participer à une journée d'information sur la défense et de tests dénommée *Journée d'appel de préparation à la défense* (JAPD). Ce dispositif, mis en place à compter du 3 octobre 1998, concerne l'ensemble des départements métropolitains ainsi que les DOM-TOM.

Le nouveau service national instaure en fait un véritable « *parcours de citoyenneté* » comprenant trois étapes :

- l'enseignement de la défense à l'école (programme d'instruction civique) ;
- le recensement universel et obligatoire à 16 ans ;
- la JAPD, qui inclut notamment des tests de lecture et d'orthographe.

Pour la première fois, cette année, les jeunes filles ont participé à ces journées. Dorénavant, tous les jeunes de nationalité française d'environ 17 ans, garçons et filles, sont convoqués à une *Journée d'appel de préparation à la défense* après avoir effectué les formalités du recensement. Au cours de cette journée les jeunes sont évalués sur leur compétence en compréhension de textes écrits.

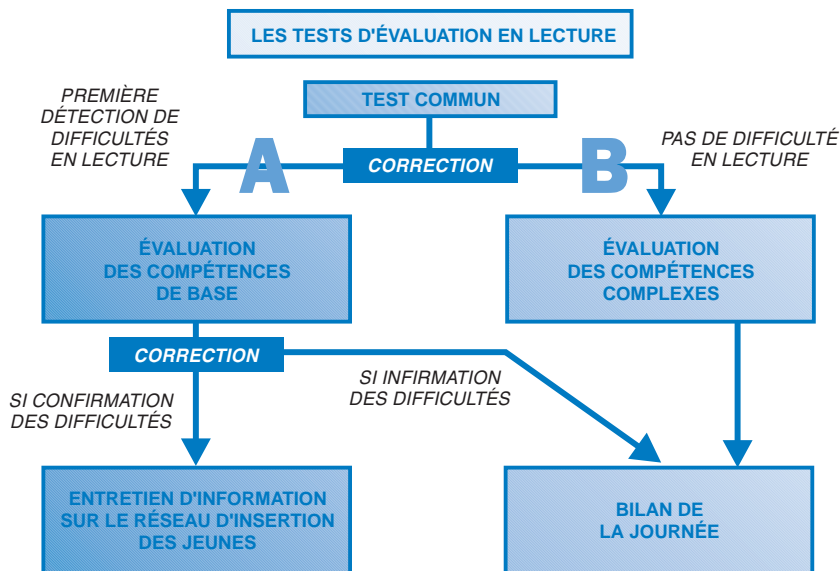
### Organisation de l'évaluation de la maîtrise de la compréhension de l'écrit

L'évaluation se déroule en deux temps : une épreuve est proposée le matin, d'autres l'après-midi. L'épreuve du matin vise une première détection de jeunes confrontés à des difficultés de lecture ; les épreuves de l'après-midi permettent d'affiner le diagnostic posé le matin.

Un barème de correction est appliqué à l'épreuve du matin afin de former deux filières A et B. Les jeunes ayant obtenu de faibles résultats (filière A) passent, dans l'après-midi, des épreuves visant à mesurer leur maîtrise des mécanismes fondamentaux de la lecture et de l'orthographe. Les jeunes ayant obtenu de bons résultats (filière B) passent des épreuves d'évaluation portant sur des lectures complexes et des questions orthographiques d'un niveau plus élevé.

Ce n'est qu'en associant les deux temps d'évaluation qu'un diagnostic des compétences en compréhension de l'écrit peut être établi.

Un échec aux épreuves de lecture et d'écriture les plus simples de l'après-midi (épreuve A) conduit à proposer au jeune un entretien d'information sur l'aide que peut lui apporter le réseau d'insertion (missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)). Si le jeune est scolarisé, un signalement à l'inspection académique



(ou rectorat) dont dépend son établissement scolaire est fait.

### Le contexte de l'évaluation en 2000

Cette année est assurément marquée par l'arrivée, en avril, des jeunes filles d'environ 17 ans dans le dispositif des JAPD. Dorénavant, durant une année scolaire ordinaire, ce seront plus de 600 000 jeunes hommes et femmes de 17 ans environ qui participeront aux JAPD et passeront les épreuves d'évaluation de la compréhension de l'écrit conçues par le bureau de l'évaluation des élèves de la Mission de l'évaluation (Direction de la programmation et du développement), la Direction du service national et l'université Paris V.

Sans attendre le moment où une génération complète aura participé à ces journées, il a paru intéressant de fournir des premières indications sur les résultats obtenus par les jeunes aux épreuves proposées.

L'année 1999-2000 était encore une année de rodage du dispositif. Les nombreux

problèmes matériels qui ont perturbé le recueil en continu des données concernant les épreuves et l'arrivée en cours d'année des filles ont amené à travailler sur un échantillon. Les données statistiques présentées ont donc été calculées à partir des résultats de 21 750 jeunes (de 17 à 19 ans), collectés dans tous les départements métropolitains lors des sessions des samedis 17 et 24 juin et du mercredi 21 juin 2000. La méthode retenue rend les comparaisons temporelles aléatoires (*voir l'encadré méthodologique p.6*).

### L'ÉPREUVE D'ORIENTATION DU MATIN

#### La proportion de jeunes apparaissant en difficulté de lecture à l'issue de la première épreuve <sup>1</sup>

Le graphique 1 présente à la fois la proportion de tous les jeunes Français, âgés

d'environ 17 ans, pouvant être considérés en difficulté de lecture (orientés vers la filière A) et celles des filles et des garçons de cet ensemble.

On retiendra que, d'après la première épreuve du matin, 9,3 % des jeunes (filière A) éprouvent des difficultés plus ou moins importantes pour accomplir des lectures nécessaires à leur vie quotidienne, mais que ce n'est le cas que pour 7,1 % des filles.

Par ailleurs, on peut définir quatre niveaux de scolarité en fonction des niveaux scolaires les plus élevés déclarés par les jeunes. On a ainsi créé un niveau 1 correspondant à l'absence d'études, aux études primaires, de collège ou de SEGPA ; un niveau 2 correspondant aux études de CAP ou de BEP ; un niveau 3 correspondant aux études professionnelles et techniques supérieures au BEP et allant jusqu'au bac professionnel ou au brevet de technicien ; un niveau 4 correspondant aux études générales en lycée et aux études supérieures.

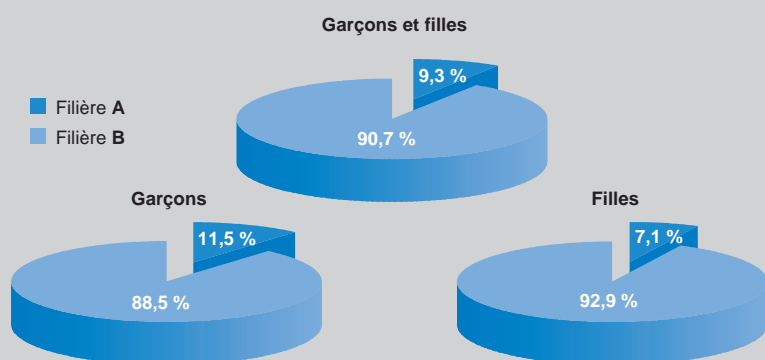
Il est alors possible de croiser le niveau d'étude et l'orientation constatée après le test du matin. Les orientations vers le test A sont de moins en moins fréquentes au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève, ce qui n'est pas une surprise. Le graphique 2 montre également les limites de ce type d'épreuve. Il est en effet très improbable que des jeunes du niveau 4 soient en difficulté de lecture, il est plus vraisemblable qu'ils ont oublié de retourner une des feuilles de réponse ou qu'ils ont refusé de se prêter à l'exercice d'évaluation.

#### Comparaison des performances des jeunes des filières A et B aux exercices de l'épreuve d'orientation

L'évaluation du matin sollicite des compétences de recherche et de sélection d'informations dans un document de la vie quotidienne (un programme TV organisé en un tableau à double entrée) ainsi que la compréhension d'un texte narratif long de 607 mots. Sur ces deux compétences, les filières A (difficultés en lecture) et B (pas de difficulté) se distinguent par des performances effectivement contrastées (*graphique 3*).

La recherche d'informations semble relativement bien réussie (aux trois quarts) par les jeunes de la filière A. Toutefois, les

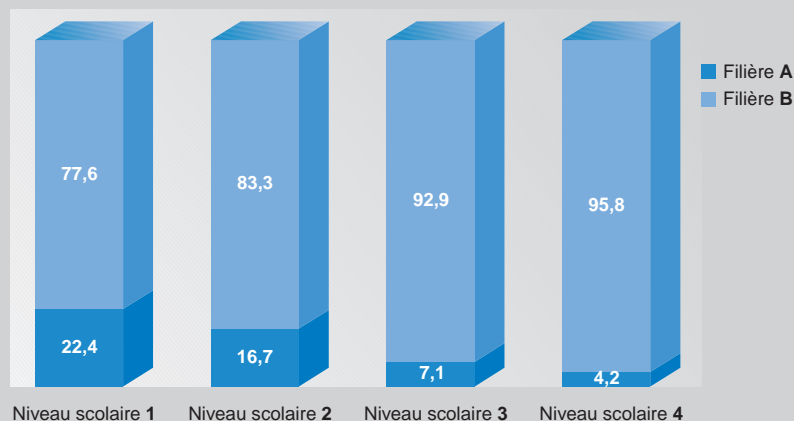
**GRAPHIQUE 1 – Proportion de jeunes apparaissant en difficulté de lecture à l'issue de la première épreuve**



1. Sources : Direction du service national (analyse des fichiers du SI/DSN).

## LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE 2

Graphique 2 – Types d’orientations observées selon le niveau scolaire (en %)



Lecture : un peu plus de 20 % des jeunes ayant atteint le niveau scolaire 1 sont orientés à la suite du test d’orientation vers la filière A, les autres se retrouvent en filière B.

### Analyse spécifique de la répartition des jeunes de la filière A

Le graphique 4 donne la répartition des jeunes identifiés comme étant en difficulté ; les pourcentages sont calculés sur l’ensemble de l’échantillon.

Les groupes présentés sont définis de la façon suivante :

- *groupe 1* : les jeunes maîtrisant insuffisamment les mécanismes élémentaires de la lecture ;

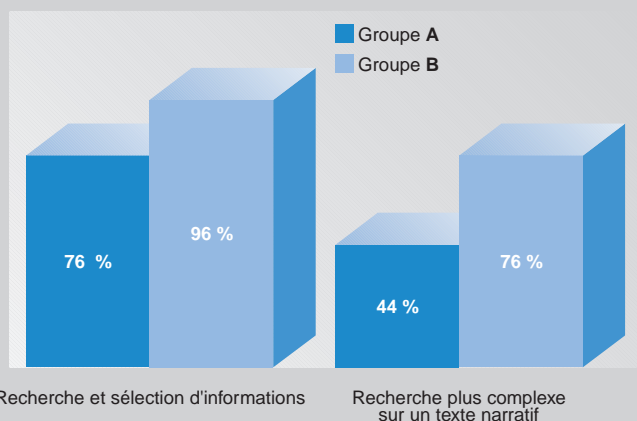
- *groupe 2* : ceux qui ne les possèdent que partiellement et qui éprouvent de grandes difficultés à lire tous les types d’écrit ;

- *groupe 3* : les lecteurs « rigides » qui ne peuvent s’adapter efficacement aux différents écrits proposés mais n’ayant pas, toutefois, de troubles apparents des mécanismes fondamentaux ;

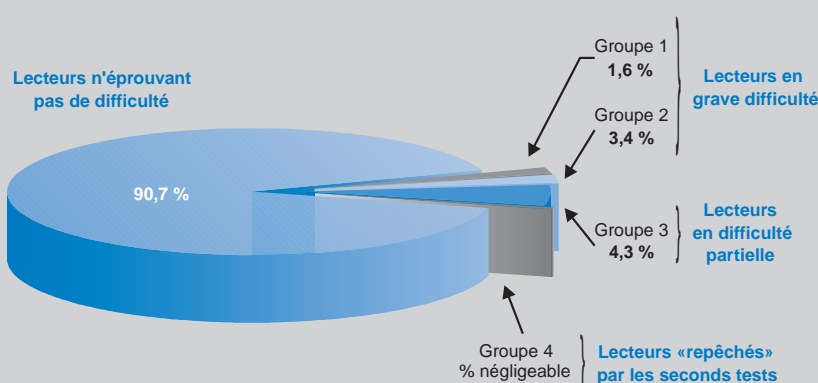
- *groupe 4* : les lecteurs relativement performants et capables d’adapter leur stratégie de lecture. Ces lecteurs, qui n’auraient pas dû être orientés vers la filière A, sont à réaffecter dans le groupe des jeunes n’éprouvant pas de difficulté de lecture. Ce groupe est quasi inexistant cette année, signe de l’amélioration des procédures d’orientation vers la filière A lors de l’épreuve du matin.

Seuls les jeunes des groupes 1 et 2, en grave difficulté de lecture, sont orientés, après un entretien individualisé, vers les réseaux d’information et d’insertion et signalés aux inspections d’académie.

GRAPHIQUE 3 – Comparaison des performances des jeunes des filières A et B aux exercices de l’épreuve d’orientation



GRAPHIQUE 4 – Répartition des jeunes de la filière A



### Proportion des lecteurs en difficulté selon leur sexe

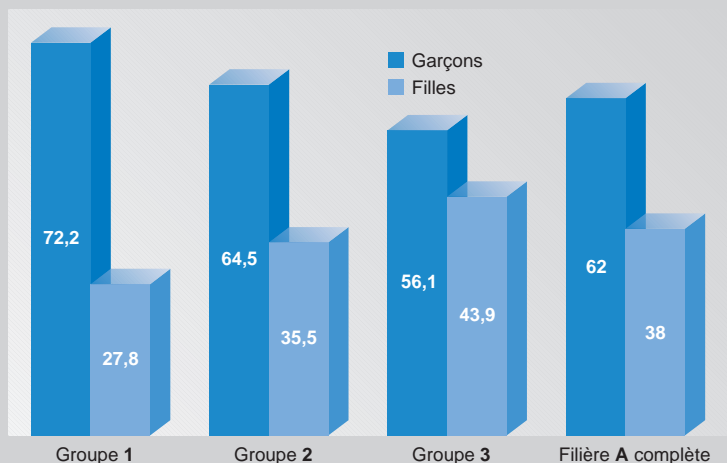
Les garçons représentent 62 % des effectifs de la filière A (graphique 5 p.4). Ils sont aussi, assez logiquement, plus nombreux dans chaque groupe de la filière A et sont surreprésentés dans les groupes les

recherches d’information les plus complexes sont exécutées de manière beaucoup moins efficace par les jeunes de la filière A que par ceux de la filière B : elles sont moins précises (confusion de lignes, de

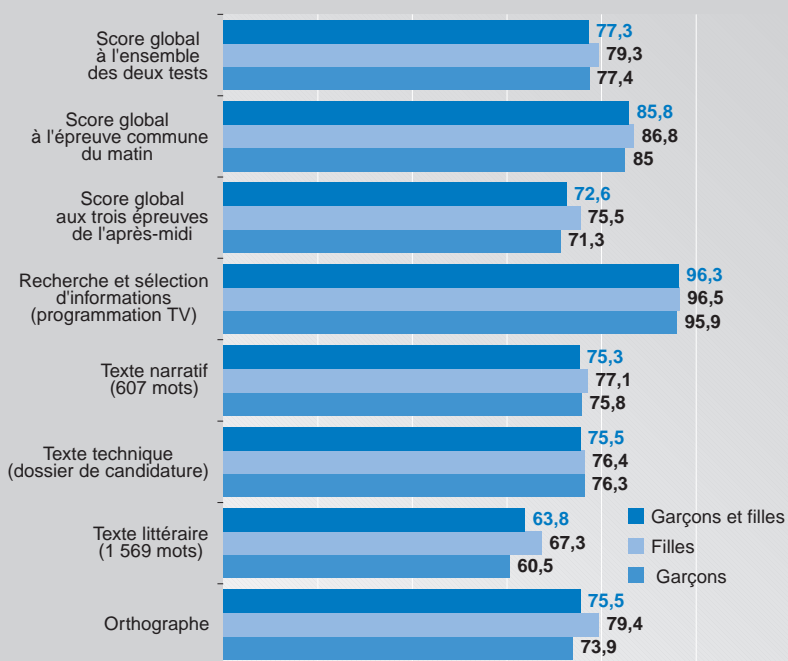
mots) et, surtout, effectuées plus lentement (rupture dans les réponses plus tôt). Les jeunes de la filière A commettent surtout de nombreux contresens, notamment sur la compréhension globale du texte narratif.

2. Un développement particulier de cette analyse a été conduit par l’université Paris V (A. Bentollia) et les services du ministère de la Défense (J.-Ph. Rivière). Un document intitulé Les journées d’appel de préparation à la défense – Bilan d’activités, octobre 1999 à juin 2000 est disponible auprès de la Direction du service national, rue de Bellechasse, Paris VII<sup>ème</sup>.

**GRAPHIQUE 5 – Proportion des lecteurs en difficulté selon le sexe (en %)**



**GRAPHIQUE 6 – Scores moyens des jeunes de la filière B selon l'épreuve (en %)**



Lecture : les jeunes convoqués aux JAPD ont réussi en moyenne 75,5 % des items d'orthographe, les garçons 73,9 % et les filles 79,4 %

plus faibles et d'autant plus que le niveau est bas, ce qui souligne plus encore l'inégalité de maîtrise de la lecture qui existe entre les jeunes des deux sexes.

## LES JEUNES « BONS LECTEURS »

Les jeunes qui ont obtenu un résultat satisfaisant à l'épreuve d'orientation (filière B) reçoivent une épreuve devant permettre d'évaluer de façon plus fine leur degré de maîtrise de la compréhension

de textes écrits et leurs compétences en orthographe.

Cette épreuve a été structurée autour de trois supports différents : un extrait d'un texte d'un auteur français classique qui a servi de base à un test d'orthographe et deux autres textes qui reprennent le schéma de l'épreuve d'orientation en proposant d'une part un support de la vie courante (dossier de candidature à un concours administratif de secrétaire) et, d'autre part, un texte (1 569 mots) de caractère plus littéraire (nouvelle d'un auteur contemporain).

## Scores moyens par épreuve

Le graphique 6 présente les scores moyens obtenus par l'ensemble des jeunes de la filière B aux différentes épreuves du matin et de l'après-midi, et une comparaison des scores moyens obtenus par chacun des deux sexes.

À toutes les épreuves, les filles obtiennent de meilleurs scores que les garçons. Les écarts de scores en leur faveur sont d'autant plus importants que les supports sont plus littéraires et longs.

En outre, il paraît nécessaire d'analyser les performances des jeunes en fonction des types de compétences mises en œuvre pour répondre aux questions posées.

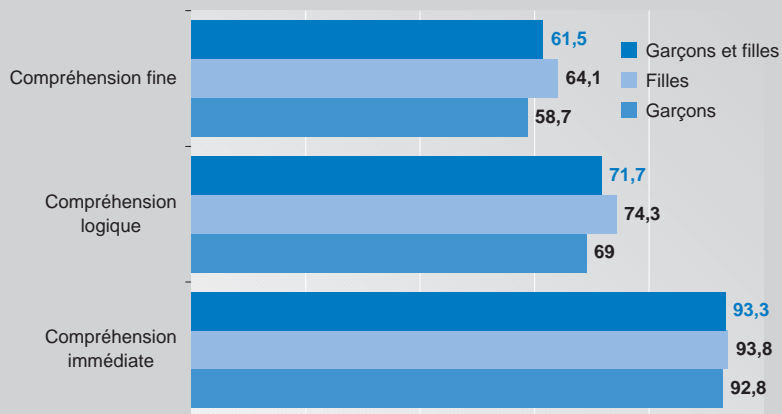
## Scores moyens par type de compétence en lecture

Les items de l'épreuve d'orthographe, qui est très spécifique et de caractère scolaire – choix d'orthographe différentes en cours de lecture d'un petit texte –, ont été considérés à part et n'ont pas été pris en compte pour le calcul des scores par types de compétences. En revanche, chaque item des autres épreuves, aussi bien celles du matin que celles de l'après-midi, a été associé à un degré de maîtrise de la compréhension de l'écrit en fonction des compétences plus ou moins élaborées qu'il mettait en jeu : connaissances indispensables, compréhension immédiate, compréhension logique, compréhension fine (voir l'encadré p.6). Ce classement peut toujours se discuter puisque, en dernière analyse et pour répondre aux questions qui leur étaient posées, les jeunes mettent en jeu des compétences variées qui pourraient amener à placer certains items dans plusieurs niveaux.

Le graphique 7 p.5 donne les scores moyens obtenus par les jeunes de la filière B en fonction du type de compréhension dont ils ont fait preuve. Le niveau de compétence le plus bas (connaissances indispensables) ne figure pas car ces jeunes concernés par l'épreuve B sont tous réputés maîtriser toutes les connaissances indispensables. Les scores indiqués sont des moyennes de réussite.

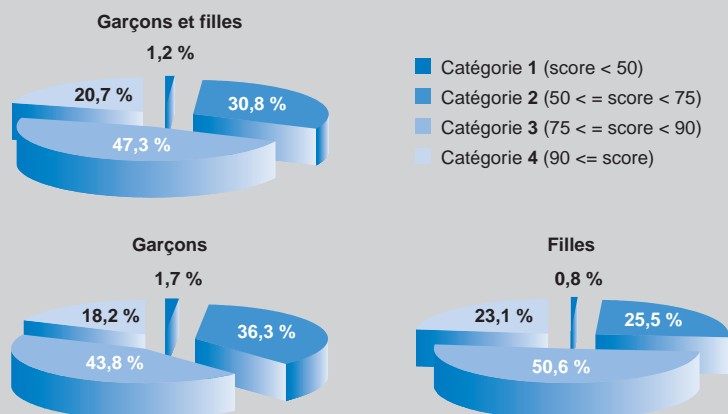
Les scores diminuent logiquement au fur et à mesure que l'exigence du type de compétence et le niveau d'abstraction augmentent. Les scores des filles sont supérieurs à ceux des garçons pour tous les niveaux de compétence mais surtout dans

**GRAPHIQUE 7 – Les scores moyens par type de compétence (en %)**

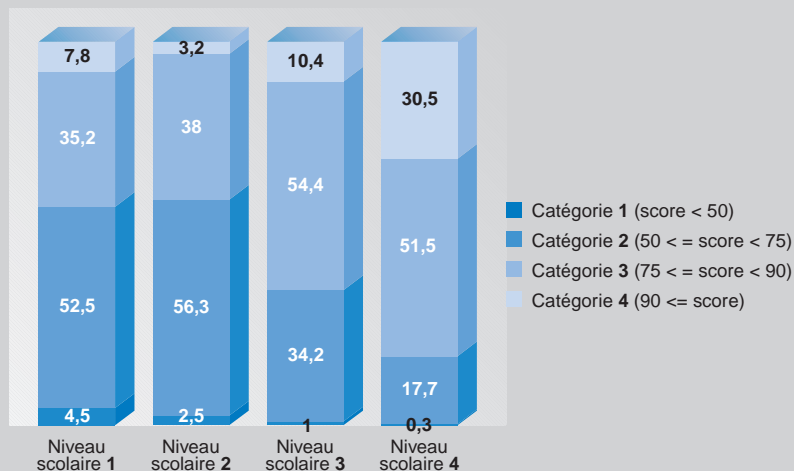


Lecture : la population des jeunes de la filière B a réussi en moyenne 93,3 % des items de compréhension immédiate, 71,7 % des items de compréhension logique et 61,5 % des items de compréhension fine.

**GRAPHIQUE 8 – Répartition des jeunes de la filière B par catégorie**



**GRAPHIQUE 9 – Réussite aux épreuves de lecture par niveau scolaire des jeunes de la filière B (en %)**



les deux niveaux les plus élevés. Cette observation est à mettre en rapport avec la différence de réussite constatée suivant le

type de textes. En effet, la plupart des items de compréhension fine ont pour support le texte littéraire long.

## Répartition des jeunes de la filière B par score de réussite aux items de lecture

Les scores moyens qui viennent d'être présentés recouvrent une assez grande diversité de résultats parmi les jeunes qui ne sont pas confrontés à des difficultés particulières dans la maîtrise de la lecture de textes écrits. On a donc cherché à dégager différentes catégories de jeunes, en fonction de leurs performances aux épreuves du matin (épreuve d'orientation) et de l'après-midi (épreuve B).

Quatre catégories ont été créées en fonction des réussites aux items de lecture<sup>3</sup>. Elles regroupent respectivement : catégorie 1, les jeunes ayant réussi moins de 50 % de ces items, catégorie 2, ceux en ayant réussi de 50 à 75 %, catégorie 3, ceux en ayant réussi 75 à 90 %, et catégorie 4, ceux en ayant réussi plus de 90 %.

Le graphique 8 présente la répartition de l'ensemble des jeunes, des garçons et des filles, de la filière B suivant leurs scores obtenus aux items de lecture (épreuves B et d'orientation) ainsi que selon les catégories qui viennent d'être définies.

On remarquera que plus des deux tiers des jeunes de la filière B réussissent plus de 75 % des items de compréhension de l'écrit et que les filles se retrouvent plus souvent dans les catégories de scores élevés (catégories 3 et 4) que les garçons.

On peut croiser les catégories définies ci-dessus avec les niveaux scolaires définis plus hauts. Le graphique 9 montre que les élèves ayant atteints les niveaux scolaires les plus élevés se retrouvent logiquement le plus souvent dans les catégories correspondant aux meilleurs scores de réussite (catégories 3 et 4) alors que les jeunes des niveaux les moins élevés sont le plus souvent dans les catégories les plus faibles (catégories 1 et 2).

3. Les jeunes qui n'ont pas fait l'exercice d'orthographe (3,5 % de l'échantillon total), soit par manque de temps, soit par oubli relèvent d'un classement particulier.

## Répartition totale des jeunes convoqués à la JAPD suivant leurs résultats aux items de lecture

La répartition montre qu'une très grande majorité des jeunes ont obtenu des résultats satisfaisants aux épreuves (*graphique 10*).

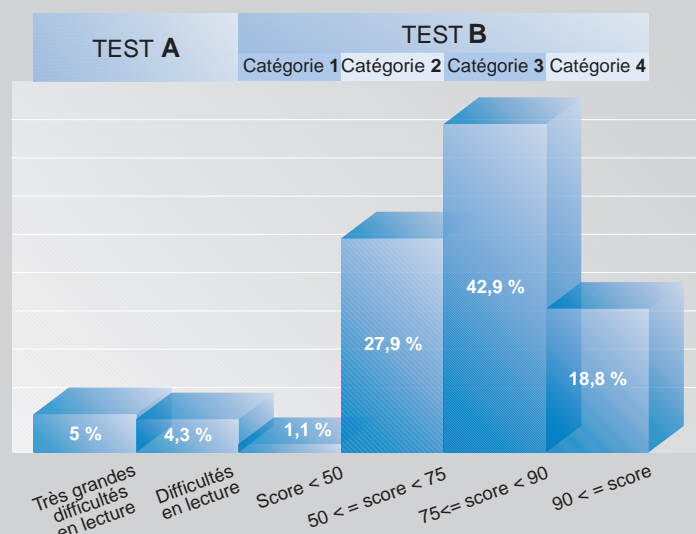
Jean-Pierre Jeantheau et  
Thierry Rocher, DPD D1

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les évaluations en lecture dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense », *Note d'Information* 00.09, MEN-DPD, mars 2000.

*Les journées d'appel de préparation à la défense – Bilan d'activité, octobre 1999 à juin 2000*, Direction du service national, ministère de la Défense.

GRAPHIQUE 10 – Répartition de l'ensemble des jeunes de l'échantillon selon les filières A et B et les catégories 1 à 4



## MÉTHODOLOGIE

### – Définition de la lecture retenue pour la construction des épreuves

Compte tenu du contexte de passation de l'épreuve qui est proposée aux jeunes de 17 ans lors de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), envisager l'évaluation de la maîtrise de la langue française revient essentiellement à évaluer des aptitudes en lecture des jeunes, au sens où lire est à la fois utiliser de manière quasi inconsciente des mécanismes de base indispensables et donner du sens à ce qui est lu, cette opération étant elle-même plus ou moins complexe, selon les supports, leur degré de difficulté ou la visée même de l'acte de lire, l'intention du lecteur. En effet, les composantes de la lecture ne se limitent pas à l'activité de décodage et de compréhension ; elles incluent l'adoption de stratégies adaptées aux buts de la lecture, des connaissances à propos de ces stratégies et enfin la capacité à les contrôler. Pour lire, il faut mobiliser un ensemble de processus mentaux qui conduisent à l'identification de mots et à la compréhension de l'écrit. Certains de ces processus, en particulier ceux qui concernent le traitement des mots, deviennent progressivement automatisés. Mais les processus de haut niveau, ceux qui concernent la mise en place de la signification du contenu du texte sont, pour la plupart, soumis au contrôle du lecteur.

### – Les quatre degrés d'exigence retenus

– Connaissances indispensables à l'acte même de lire : maîtrise des mécanismes de base de la lecture et connaissance des codes élémentaires de l'écrit. Ces compétences sont mises en œuvre de façon plus ou moins inconsciente par le lecteur mais constituent un « niveau plancher » en deçà duquel le savoir lire ne peut exister.

– Compréhension immédiate : il s'agit d'un niveau simple de compréhension, de compétences de base en quelque sorte, consistant en un repérage d'informations figurant explicitement dans un texte.

– Compréhension logique : à ce niveau, les compétences à mettre en œuvre sont plus approfondies et nécessitent la mise en relation de plusieurs informations explicites pour construire du sens.

– Compréhension fine : le lecteur à ce niveau de compréhension doit opérer un traitement approfondi des informations. Il doit avoir la capacité de suppléer les lacunes du texte, de déduire à partir des

informations explicites d'autres informations qui en découlent nécessairement et donc être capable d'accéder à l'implicite.

### – Compléments sur l'échantillon 2000

Les jeunes sont convoqués aux JAPD après avoir effectué les formalités du recensement. Tous les jeunes d'une classe d'âge ne se présentent pas la même année aux JAPD. Par exemple, selon les derniers chiffres disponibles, à 17 ans 72 % des garçons nés en 1981 avaient été recensés. À 19 ans, ils étaient 94 % et 83 % d'entre eux se sont présentés aux JAPD.

Il semble que les filles se soient moins présentées au recensement que les garçons. Pour cette raison, les filles sont sous-représentées dans l'échantillon. D'autre part, de nombreux jeunes préparant le baccalauréat 2000 ont reporté leur date de participation aux JAPD à la rentrée scolaire. Par conséquent, on observe une sous-représentation des lycéens dans l'échantillon. Pour assurer sa représentativité, l'échantillon a donc été redressé sur les variables sexe (d'après les données démographiques) et niveau scolaire (d'après les données JAPD recueillies depuis le mois de septembre 1999).

### – Comparaisons temporelles et mise en place d'un échantillonnage en continu

La réduction attendue des erreurs d'orientation fait planer une légère incertitude (de l'ordre de quelques pour cent) sur l'évolution à court terme de l'ensemble des chiffres des indicateurs présentés dans cette *Note d'Information*.

À partir de septembre 2000, un nouveau système d'échantillonnage, en continu, tout au long de l'année, permettra la constitution d'une base de données de plus de 40 000 jeunes. Pour de futures comparaisons temporelles, le passage d'un échantillonnage ponctuel à un échantillonnage en continu pourrait avoir un impact sur les résultats par la suppression d'effets « saisonniers », surtout que les informations fournies par le ministère de la Défense ne permettent pas d'apprécier avec précision les biais dus à la construction des échantillons analysés en 1999 et 2000.